



---

**Commission économique pour l'Europe****Groupe de travail permanent sur le vieillissement****Seizième réunion**

Genève, 20-22 novembre 2023

**Rapport du Groupe de travail permanent sur le vieillissement sur les travaux de sa seizième réunion****I. Introduction****A. Participation**

1. La seizième réunion du Groupe de travail permanent sur le vieillissement (ci-après « le Groupe de travail ») s'est tenue du 20 au 22 novembre 2023 au Palais des Nations, à Genève. La session a été présidée par Alfredo Ferrante (Italie), Président du Groupe de travail<sup>1</sup>.
2. Ont participé à la session les délégations des 27 États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) ci-après : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Géorgie, Irlande, Israël, Italie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas (Royaume des), Portugal, République de Moldova, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie et Türkiye.
3. Étaient aussi présents des représentants de l'Union européenne (UE), de la Commission européenne et d'Eurostat.
4. Des représentants des organisations intergouvernementales ci-après ont participé à la réunion : Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), Organisation internationale du Travail (OIT) et Organisation mondiale de la Santé (OMS).
5. Le milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche était représenté par le Centre européen de recherche en politique sociale et le Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute (NIDI).
6. Les organisations non gouvernementales (ONG) ci-après ont assisté à la réunion : AARP, AGE Platform Europe, Association des anciens fonctionnaires internationaux, Association nationale allemande des associations de personnes âgées (BAGSO), International Federation on Ageing/Comité des ONG sur le vieillissement à Genève, Croix-Rouge Serbe, Soroptimist International et Turbota pro Litnih v Ukraini.

---

<sup>1</sup> On trouvera la liste des participants sur la page Web de la réunion, à l'adresse <https://unece.org/population/events/sixteenth-meeting-standing-working-group-ageing>.



## **B. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

7. La seizième réunion a été ouverte par le Président, dont la déclaration a été suivie d'un message de bienvenue de la Secrétaire exécutive de la CEE et de quelques annonces du secrétariat.

8. Le Groupe de travail a rendu hommage à Erika Winkler (Autriche), Présidente du Groupe de travail sur le vieillissement de 2010 à 2017, dont le dynamisme et le plaidoyer en faveur d'une coopération régionale et internationale sur les questions relatives au vieillissement ont été considérés comme exemplaires.

9. L'ordre du jour provisoire figurant dans le document ECE/WG.1/2023/1 a été adopté sans modification.

## **II. Élection des membres du bureau**

10. Le Président a annoncé que le Gouvernement portugais avait désigné Nuno Silva Marques en remplacement de Edmundo Martinho, qui avait été réélu au Bureau en 2022. Le Président a salué la contribution de M. Martinho aux travaux du Groupe et le dynamisme dont il avait fait preuve alors qu'il présidait le Groupe, de 2017 à 2022.

11. Le Groupe de travail a confirmé la désignation de Nuno Silva Marques comme nouveau représentant du Portugal au Bureau.

## **III. Rôle du bureau**

12. Le Président a rendu compte des travaux du Bureau ainsi que de sa quinzième réunion, organisée à Istanbul par le Gouvernement turc les 27 et 28 avril 2023, en faisant référence au rapport de la réunion (ECE/WG.1/2023/3). Le Président a remercié le Gouvernement turc d'avoir organisé la réunion et souligné que le nouveau document conceptuel sur le vieillissement, établi par le Gouvernement turc et présenté à la réunion, avait été accueilli avec un vif intérêt.

13. Le Président a fourni des informations sur la soixante-et-unième session de la Commission du développement social, qui s'est tenue en février 2023 et qui a conclu le quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement par une réunion-débat de haut niveau au cours de laquelle les résultats de tous les examens régionaux ont été présentés. Le vingtième anniversaire du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement a été célébré par plusieurs manifestations parallèles, dont une manifestation intitulée « Le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement à 20 ans : prêt pour l'avenir », organisée avec l'appui du secrétariat et coparrainée par les Missions permanentes de l'Allemagne, de l'Italie et de la Türkiye.

14. Le Président a par ailleurs fourni des informations concernant l'élaboration par le Bureau du nouveau programme de travail du Groupe de travail pour 2023-2027. Il a fait savoir que la Belgique, le Canada, l'Italie et la Norvège avaient prêté main forte au Bureau dans l'accomplissement de cette tâche et les a remerciés pour leur importante contribution.

15. La Türkiye s'est félicitée de l'occasion qui lui avait été offerte d'accueillir la quinzième réunion du Bureau à Istanbul et souligné l'importance et la richesse des débats de cette réunion. Elle a remercié le Bureau et le secrétariat d'avoir offert diverses possibilités de participer activement à la soixante-et-unième session de la Commission du développement social.

#### **IV. Initiatives et rencontres internationales dans le domaine du vieillissement et suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030**

16. Le Président a invité les orateurs à communiquer des informations actualisées concernant les rencontres et initiatives internationales pertinentes dans le domaine du vieillissement et du développement durable organisées en 2023.

17. Age Platform Europe a fourni des informations sur la session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement tenue en avril 2023, au cours de laquelle il a été décidé que deux cofacilitateurs (l'un du Brésil, l'autre du Portugal) coordonneraient les consultations menées avec les États membres, les organisations de la société civile et les institutions des droits humains dans le but de combler les éventuelles lacunes dans la protection des droits des personnes âgées par le cadre international régissant actuellement les droits humains des personnes âgées. Les résultats de ces consultations seront examinés par le Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement à sa prochaine session, en 2024.

18. BAGSO a fourni des informations concernant la série de manifestations organisée sur le thème « Une société civile engagée comme moteur d'une société amie des aînés : un échange international », financée par l'Allemagne, qui aura lieu deux fois par an de 2023 à 2026 afin de rendre la société civile capable de concevoir des politiques en développant une plateforme d'échanges utile et en contribuant à l'actualisation de la Stratégie régionale d'exécution dans la région de la CEE. La première manifestation de cette série, qui a eu lieu le 8 novembre 2023 à Bonn (Allemagne), a réuni quelque 80 participants de toute la région.

19. L'Autriche a fourni des informations concernant la Conférence internationale sur les droits fondamentaux des personnes âgées, qui doit se tenir à Vienne du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2023. Cette conférence se conclura par l'adoption d'une déclaration commune et par un résumé établi par l'Expert indépendant chargé de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme.

20. Le HCDH a fourni des informations concernant la résolution A/HRC/RES/54/13 sur les droits humains des personnes âgées, dans laquelle le Conseil prie le HCDH d'organiser au cours du premier semestre de 2024 une réunion sur les obligations que le droit des droits de l'homme impose aux États en ce qui concerne la violence, la maltraitance et la négligence à l'égard des personnes âgées. Le HCDH est également prié d'établir un rapport sur le même sujet et de le soumettre au Conseil des droits de l'homme. Un appel à contributions sera prochainement adressé aux parties prenantes. Dans une autre résolution importante adoptée par le Conseil des droits de l'homme à sa cinquante quatrième session (A/HRC/54/L.6/Rev.1), sur l'importance des soins et de l'assistance du point de vue des droits de l'homme, le Conseil prie le HCDH d'organiser un atelier dans le but d'évaluer les données d'expérience, les bonnes pratiques et les principaux problèmes concernant la reconnaissance effective des droits des aidants et des bénéficiaires de services à la personne et d'une assistance.

21. La Türkiye a présenté la Commission d'étude parlementaire créée en juin 2022 par la Grande Assemblée nationale de Türkiye et rendu compte de l'atelier international sur la protection sociale des personnes âgées, organisé par la Grande Assemblée nationale de Türkiye le 6 décembre 2022.

22. Le secrétariat a rendu compte de l'examen et de la Conférence régionale de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD+30), tenue à Genève en octobre 2023, soulignant que la question du vieillissement était une question transversale. L'examen a permis de dégager les grandes tendances observées au fil du temps concernant plusieurs indicateurs sociaux et économiques relatifs aux personnes âgées, mais il a également mis en évidence les données manquantes. Le secrétariat a souligné l'utilité du cadre de surveillance de la CIPD et la complémentarité entre les analyses quantitatives et les analyses stratégiques. La conférence a estimé que l'action menée dans le domaine du vieillissement était importante dans la région et qu'il fallait investir dans les capacités des individus, le vieillissement en bonne santé et la lutte contre la discrimination fondée sur l'âge. Le secrétariat

a remercié les membres du Groupe de travail, les partenaires de la société civile et les États membres de la CEE d'avoir sensibilisé à la question du vieillissement pendant la conférence. La Serbie a fait observer que les thèmes de la conférence, en particulier la transversalité de la question du vieillissement, avait influencé la réflexion menée au niveau national.

23. Le secrétariat a par ailleurs rendu compte de la session de 2023 du Forum régional pour le développement durable de la région de la CEE et fait savoir que la prochaine session du Forum se tiendrait les 13 et 14 mars 2024, que des examens approfondis des objectifs de développement durable 1, 2, 13, 16 et 17 auraient lieu à cette occasion et que les possibilités pour le Groupe de travail d'y contribuer seraient nombreuses. Le secrétariat a rendu compte de la manifestation parallèle intitulée « Vers des villes et des communautés durables et adaptées à tous les âges » organisée conjointement par le Groupe de travail et le Réseau mondial OMS des villes et des communautés amies des aînés, dont le thème principal était les points de convergence entre les ODD 11 et 17. Le secrétariat a invité les membres du Groupe de travail à envisager d'organiser une manifestation parallèle consacrée au vieillissement dans le cadre de la session de 2024 du Forum régional pour le développement durable, avec un accent particulier sur les points de convergence entre les ODD 1 et 16.

24. L'OMS a rendu compte des récents événements intervenus dans le contexte de la Décennie pour le vieillissement en bonne santé. Un nouveau guide intitulé « Connecter les générations : planifier et mettre en œuvre des inventions pour le contact intergénérationnel », comprenant une stratégie à l'attention des parties prenantes, a été mentionné. L'OMS a rendu compte d'un nouveau guide relatif aux programmes nationaux pour des villes et des communautés amies des seniors, qui comprend une « boîte à outils » pratique et qui est disponible dans différentes langues. L'OMS a également fourni des informations sur l'actualisation du manuel de soins intégrés pour les personnes âgées (SIPA) actuellement en cours et sur la création d'une nouvelle commission sur le lien social. Elle a invité les participants à présenter des initiatives prises dans le cadre de la plateforme mise en place pour la Décennie afin de tirer parti des ressources disponibles.

25. Le Portugal a rendu compte du Sommet régional sur l'innovation politique pour un vieillissement en bonne santé dans la région européenne de l'OMS, qui s'est tenu à Lisbonne les 10 et 11 octobre 2023. Parmi les résultats notables du Sommet figure la Déclaration finale, qui est alignée sur la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé et qui met l'accent sur les mesures innovantes, la création d'environnement favorables, le développement de soins de qualité, l'élaboration de politiques inclusives et la promotion de partenariats. L'Autriche a félicité le Portugal pour le succès de ce sommet et souligné qu'il existait de nombreuses synergies entre les travaux du Bureau de l'OMS pour la région européenne et les travaux du Groupe de travail et que ces synergies devaient être explorées plus en profondeur à l'avenir.

26. AARP a rendu compte de la Conférence mondiale de réflexion dynamique d'AARP sur le pouvoir du vieillissement mondial dans un monde interdépendant, qui s'est tenue le 25 octobre 2023 à Washington (États-Unis). AARP a engagé les institutions internationales du développement et le secteur privé à s'attaquer activement à la question du vieillissement de la population et plaidé pour des actions concrètes en la matière. Le secrétariat a salué les efforts déployés par AARP afin de mettre en évidence le lien entre vieillissement et développement.

27. L'UNITAR a rendu compte d'une série de manifestations, organisées respectivement en 2022 et 2023, sur l'intégration des connaissances sur le vieillissement et sur la création de voies vers le renforcement de la protection et de la participation. La série de manifestations de 2023 avait pour thème central l'accès des personnes âgées à la justice, au marché du travail, à la participation politique, à la santé, aux services sociaux et aux activités culturelles.

28. La Commission européenne a fourni des informations sur la boîte à outils sur la démographie publiée en octobre 2023, qui repose sur quatre piliers principaux : les partenaires, la jeunesse, les personnes âgées et les migrations. Elle renferme une liste d'instruments stratégiques de l'Union européenne qui vise à aider les États membres à relever les divers défis stratégiques. La Commission européenne a également présenté des informations actualisées sur la Stratégie européenne en matière de soins et sur ses principaux objectifs.

29. AGE Platform Europe a fourni des informations sur un avis récemment rendu par le Comité technique et social européen (CESE), qui a préconisé une stratégie européenne en faveur des personnes âgées, laquelle a été adoptée en juillet 2023.

30. L'Espagne a présenté des informations actualisées sur la présidence espagnole de l'Union européenne. Une conférence de haut niveau sur le vieillissement a été organisée par la municipalité de Lugo en septembre 2023 en étroite collaboration avec la société civile. Des séances-débats sur le vieillissement, la longévité et les enjeux démographiques en Europe ont été organisés à cette occasion. Il y a notamment été question d'une stratégie européenne en faveur des personnes âgées, de l'économie verte et de l'assistance aux personnes âgées.

31. La République de Moldova a fait savoir qu'elle avait engagé le processus de transposition de la législation européenne dans son droit interne, mais qu'il n'existait malheureusement en droit européen pratiquement aucune disposition se rapportant aux personnes âgées.

32. La Belgique a indiqué qu'une conférence sur les écarts de pensions de retraite entre les femmes et les hommes aurait lieu au cours du premier semestre de 2024, pendant la présidence belge de l'Union européenne.

## V. Réalisation des objectifs définis dans la Déclaration ministérielle de Rome de 2022

33. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les membres du Groupe de travail ont fait connaître les évolutions stratégiques qui répondent aux objectifs définis dans la Déclaration ministérielle de Rome de 2022<sup>2</sup>.

34. S'agissant de l'objectif I de la Déclaration ministérielle de Rome de 2022, l'Italie a rendu compte de la loi-cadre régissant les politiques relatives aux personnes âgées, de la coordination à plusieurs niveaux des stratégies pour le vieillissement actif et du programme de recherche sur les technologies de l'information au service des personnes âgées. L'Autriche a fourni des informations sur les mesures prises récemment afin de lutter contre la violence à l'égard des personnes âgées. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a fourni des informations sur les efforts déployés par le Gouvernement dans le but de soutenir les travailleuses en période de ménopause et la Norvège a rendu compte de sa politique « vivre en sécurité à la maison ». L'Allemagne a félicité les pays d'avoir adopté des approches stratégiques ambitieuses et souligné combien il importait d'associer les organisations de la société civile et les citoyens ordinaires, comme c'était le cas dans les exemples présentés par l'Italie et la Norvège.

35. S'agissant de l'objectif II de la Déclaration ministérielle de Rome, l'Irlande a présenté des informations concernant la Commission pour les soins aux personnes âgées. L'Espagne a rendu compte du projet InCARE et le Canada a présenté l'engagement en faveur de l'appui à l'élaboration de la loi fédérale sur les soins de longue durée sécuritaire. La Slovénie a présenté des détails sur la loi relative à la prise en charge de longue durée. Les États-Unis d'Amérique ont présenté leur Stratégie nationale de soutien aux aidants. Le Centre européen de recherche en politique sociale a fait observer que la problématique des soins de longue durée était complexe et qu'il était très important que les pays apprennent les uns des autres. La Serbie a remercié le représentant du Centre européen de recherche en politique sociale pour son appui dans la mise au point de sa stratégie. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a souligné combien il importait de prendre en compte le vieillissement dans le traitement de la question des soins de longue durée et souligné qu'il importait de mieux informer le public sur ce sujet. L'Allemagne a souligné que beaucoup de pays avaient fait état de progrès importants sur les soins de longue durée dans leurs présentations.

36. S'agissant de l'objectif III de la Déclaration ministérielle de Rome, la Serbie a rendu compte de la stratégie qu'elle appliquait pour promouvoir le vieillissement actif et en bonne

<sup>2</sup> Les présentations concernant les stratégies nationales actualisées peuvent être consultées sur la page Web de la réunion, à l'adresse <https://unece.org/population/events/sixteenth-meeting-standing-working-group-ageing>.

santé. La Türkiye a rendu compte de son nouveau document conceptuel sur le vieillissement et de son Plan d'action national sur les droits des personnes âgées. La République de Moldova a présenté son programme pour le vieillissement actif et en bonne santé.

## **VI. Programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement pour 2023-2027**

37. Le secrétariat a présenté le projet de programme de travail pour 2023-2027 (ECE/WG.1/2023/INF.1) établi par le Bureau élargi et communiqué au Groupe de travail pour commentaires en septembre 2023.

38. L'Italie s'est félicitée de l'importance donnée dans le programme de travail à l'échange de données d'expérience et de bonnes pratiques, qui sera encore amélioré par la base de données CEE des politiques relatives au vieillissement. L'Autriche a accueilli avec intérêt les nouvelles activités inscrites dans le programme de travail, notamment l'organisation, entre les réunions annuelles, de discussions en ligne sur les politiques à mener, et la base de données CEE des politiques relatives au vieillissement.

39. Le Groupe de travail a adopté le programme de travail pour 2023-2027 publié sous la cote ECE/WG.1/2023/INF.1 et qui fait l'objet de l'annexe II du présent rapport.

## **VII. Exécution du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement en 2023 et résultats attendus en 2024**

40. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le secrétariat a présenté les éléments du programme de travail exécutés en 2023 et les activités prévues pour 2024.

### **A. Sensibilisation à la question du vieillissement et à ses répercussions pour le développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe et création de synergies avec les actions stratégiques connexes**

41. Le secrétariat a rendu compte des activités de sensibilisation telles que l'organisation de manifestations, la publication de contenus didactiques, la conception d'outils pratiques, la production de communications écrites telles que des communiqués et articles de presse et des publications sur les réseaux sociaux, et le développement de la coopération internationale et interorganismes. Il a salué le rôle important que le Président, le Vice-Président et le Bureau du Groupe de travail avaient joué dans le cadre des activités de sensibilisation à la question du vieillissement en 2023.

42. Les membres du Groupe de travail ont présenté des informations actualisées sur leurs activités nationales de sensibilisation à la question du vieillissement. L'Irlande a présenté des informations sur la campagne médiatique « Hello Again World ». Le représentant de la Türkiye a décrit les efforts que son pays déployait afin de réaliser les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, particulièrement à travers les pensions pour personnes âgées et les services de soins à domicile et en institution. Le représentant de la Slovaquie a présenté le Festival du troisième âge. Le Royaume des Pays-Bas a fourni des informations sur la conférence de haut niveau intitulée « vaincre la démence ». Malte a présenté sa nouvelle stratégie nationale en faveur du vieillissement actif ainsi que le lancement d'une stratégie nationale sur la démence, actuellement en phase de concertation. La Croix-Rouge serbe a présenté des informations concernant un projet de campagne de sensibilisation sur les soins de longue durée et les personnes âgées handicapées dans les pays des Balkans occidentaux.

## **B. Coopération internationale, échange de données d'expérience et réflexions concernant les politiques à mener**

### **1. Notes d'orientation**

43. Le secrétariat a rappelé que la note d'orientation n° 28 (« Les personnes âgées en situation de vulnérabilité ») avait été publiée en juin 2023 dans une nouvelle présentation accompagnée d'un résumé des messages principaux et qu'elle avait été officiellement lancée en ligne le 28 juin 2023.

44. Le secrétariat a remercié tous les pays qui avaient soumis des exemples de stratégies. Il a en outre remercié l'Allemagne d'avoir traduit la note d'orientation en allemand, annoncé que cette version serait publiée en ligne d'ici à la fin de l'année et invité les autres pays à traduire la note d'orientation et/ou les principaux messages dans leur langue respective.

45. Le Président a félicité le secrétariat d'avoir publié cette note d'orientation riche d'informations et apprécié l'ajout des principaux messages à la nouvelle version, estimant que cela faciliterait la diffusion de la note auprès de la presse et des principaux décideurs ainsi que sa traduction dans d'autres langues. Le Président a également accueilli avec intérêt la nouvelle présentation du document.

46. L'Allemagne, l'Italie et BAGSO ont remercié le secrétariat et souligné l'utilité de la note d'orientation, notamment dans sa version accompagnée des principaux messages. L'importance qu'il y avait à traduire la note d'orientation afin d'en assurer la diffusion auprès des organisations nationales de la société civile et des professionnels des secteurs concernés a été soulignée.

47. Le Groupe de travail a approuvé la nouvelle présentation de la note d'orientation et invité le secrétariat à la conserver à l'avenir.

### **2. Dialogue approfondi**

48. Le secrétariat a informé le Groupe de travail permanent sur le dialogue approfondi de 2023, qui avait pour thème la lutte contre les inégalités dans le contexte du vieillissement et qui aurait lieu pendant la troisième journée de la réunion.

### **3. Discussions en ligne entre les réunions annuelles concernant les politiques à mener**

49. Le secrétariat a présenté les résultats d'une enquête du Groupe de travail conduite en ligne afin de déterminer les thèmes prioritaires des discussions en ligne concernant les politiques à mener pour 2024. Il ressort des réponses des coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement que les quatre thématiques les mieux classées sont, premièrement, la santé mentale des personnes âgées, deuxièmement, l'élaboration de politiques relatives au vieillissement basées sur des données factuelles, troisièmement, l'abus et la négligence et, quatrièmement, la coordination des stratégies relatives au vieillissement entre toutes les structures de l'État.

50. Le secrétariat a proposé d'organiser, sur la base des résultats de l'enquête, une manifestation en ligne consacrée aux abus et à la négligence envers les personnes âgées défavorisées dans l'optique de la session de 2024 du Forum régional pour le développement durable, et de consacrer la note d'orientation n° 29 relative au vieillissement, de même que son lancement officiel en ligne, à la question de la santé mentale des personnes âgées. Une troisième discussion en ligne pourrait ensuite être organisée sur le thème de la prise en compte du vieillissement, particulièrement dans le contexte de la coordination des stratégies relatives au vieillissement entre toutes les structures de l'État. Le dialogue approfondi de la dix-septième réunion du Groupe de travail, en novembre 2024, pourrait être consacrée à l'élaboration de politiques relatives au vieillissement basées sur des données factuelles.

51. Le Groupe de travail a examiné cette proposition. Israël a reconnu que l'abus et la négligence envers les personnes âgées était un sujet important et invité le Groupe de travail à organiser la manifestation parallèle prévue pour 2024 en coordination avec le HCDH. Israël s'est félicité de ce que le thème de la santé mentale des personnes âgées figure en bonne place à l'ordre du jour du Groupe de travail et a fourni des informations sur les récentes directives

établies par le HCDH et l’OMS afin d’améliorer les lois régissant les violations des droits de l’homme en matière de santé mentale. La Commission européenne a indiqué qu’elle avait publié une communication concernant une approche globale en matière de santé mentale et s’est dite intéressée de contribuer à la note d’orientation. Turbota pro litnih v Ukraini a estimé que tous les thèmes proposés étaient très intéressants et pertinents pour l’Ukraine. L’Autriche a souligné que l’élaboration de politiques relatives au vieillissement basées sur des données factuelles était un thème important pour le dialogue approfondi dans le contexte de l’actualisation de la Stratégie régionale d’exécution. L’Italie a proposé de faire en sorte que les discussions concernant la coordination des politiques relatives au vieillissement entre toutes les structures de l’État s’appliquent non seulement au niveau national, mais aussi au niveau infranational. BAGSO a noté que les discussions en ligne qu’il était prévu de consacrer à la coordination des politiques relatives au vieillissement entre les structures de l’État fourniraient un excellent prolongement de l’atelier d’experts sur la prise en compte du vieillissement organisé par BAGSO en 2022 et qu’elles pourraient également être reliées au Sommet de l’avenir de 2024. Le secrétariat a invité le Groupe de travail et son Bureau à examiner les possibilités de susciter des contributions en vue de cette importante manifestation, par exemple en organisant une manifestation parallèle.

52. Le Groupe de travail a approuvé les thèmes qui avaient été proposés pour la note d’orientation n° 29, pour les discussions en ligne sur les politiques à mener et pour le dialogue approfondi de 2024.

#### 4. Apprentissage entre pairs

53. Au titre de cet alinéa de l’ordre du jour, le Groupe de travail a tenu un premier débat consacré à ce nouvel élément du programme de travail pour 2023-2027. Pour améliorer l’apprentissage entre pairs, des visites de pays pourraient être organisées en présentiel ou virtuellement par les États membres avec le concours du secrétariat et à la discrétion de l’État membre invitant.

54. La Türkiye a fourni des informations concernant une visite particulièrement productive effectuée en Allemagne sur le thème des soins de longue durée et des systèmes de sécurité sociale, ainsi que d’une visite réalisée par une délégation turque dans un établissement médicosocial du Canton de Genève (Suisse).

55. La Bulgarie, l’Allemagne et le Portugal ont souligné l’importance de l’apprentissage entre pairs et se sont déclarés satisfaits par l’inclusion de cette thématique dans le nouveau programme de travail. La Bulgarie a fait observer que l’apprentissage entre pairs pouvait être utile dans le contexte de l’actualisation de sa politique relative au vieillissement et à la démographie.

56. Malte a fait part de son intérêt pour examiner les meilleures pratiques des autres pays en ce qui concerne les centres d’accueil de jour et indiqué être éventuellement en mesure d’accueillir les visites d’autres États membres. La Slovénie a indiqué qu’elle souhaitait en apprendre davantage sur ce que d’autres pays faisaient pour lutter contre l’âgisme et promouvoir des attitudes plus positives envers les personnes âgées.

57. AGE Platform Europe a souligné combien il importait d’échanger des connaissances avec d’autres pays et les organisations de la société civile. Le Centre européen a communiqué des informations concernant le programme SOCIEUX+, qui finance l’appui d’experts, et l’examen par les pairs de l’UE qui permet aux pays candidats à l’adhésion à l’Union européenne de participer.

58. Le Groupe de travail a invité le secrétariat à se mettre en rapport avec les États membres qui avaient déjà pratiqué l’apprentissage entre pairs afin de recueillir leur retour d’expérience. Le secrétariat a accepté d’élaborer des lignes directrices concernant le format des activités d’apprentissage entre pairs et de mener une enquête afin de déterminer les priorités thématiques et le niveau d’intérêt suscité par les différentes activités.

## **C. Lignes directrices et orientations recommandées, services consultatifs et renforcement des capacités**

### **1. Plans d'action pour la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement**

59. Le secrétariat a fourni au Groupe de travail des informations concernant un nouveau projet de feuille de route engagé en Ouzbékistan en 2023 à la demande du Ministère ouzbek de la santé dans le but d'éclairer l'élaboration d'une nouvelle stratégie et d'un plan d'action pour une longévité active et en bonne santé en 2024. Le secrétariat a mis en évidence la collaboration étroite menée avec le FNUAP et l'OMS dans le cadre de ce projet, qui pourrait faire date dans l'histoire de la collaboration interorganismes en matière d'assistance technique.

60. Les membres du Groupe de travail qui souhaitaient établir une feuille de route pour la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement en 2024 ont été invités à se mettre en rapport avec le secrétariat.

### **2. Renforcement des capacités nécessaires à la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement**

61. Le secrétariat a présenté au Groupe de travail les outils de renforcement des capacités nécessaires à la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement qui avaient été mis au point en 2023 et présentés lors d'une manifestation en ligne en septembre, à savoir un cours en ligne présentant les Lignes directrices de la CEE concernant la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement, une série d'ateliers (guide de référence à l'attention des facilitateurs) pour des formations en présentiel sur l'analyse et la formulation de politiques différenciées en fonction de l'âge (mené à titre expérimental en Géorgie et en République de Moldova) et un guide pour les facilitateurs pour un atelier d'experts sur la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement expérimenté en Allemagne.

62. Le secrétariat a souligné que les guides pour les facilitateurs avaient été élaborés afin de permettre de reproduire plus aisément les formations et les ateliers d'un pays à l'autre. Il a par ailleurs invité les États membres à traduire le cours en ligne dans leur langue respective. Il a fait savoir que le format et le contenu du cours n'étaient pas rigides et qu'ils pouvaient aisément être adaptés aux différents contextes nationaux. La Türkiye a indiqué que les Lignes directrices concernant la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement avaient récemment été traduites en turc et qu'elles pouvaient être consultées sur le site Web du Ministère des familles et des services sociaux. Elle a également indiqué qu'il était prévu de traduire le cours en ligne et de l'utiliser afin de promouvoir la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement.

63. La Géorgie, la République de Moldova et BAGSO ont expliqué comment elles avaient organisé les différents formats d'atelier et commenté leur utilité pour sensibiliser les fonctionnaires et développer les capacités nationales nécessaires à la prise en compte systématique des questions liées au vieillissement.

64. Le secrétariat a fait savoir que 18 États membres avaient manifesté un intérêt pour l'utilisation d'au moins un des trois outils et qu'il ferait suite à ces manifestations d'intérêt.

## **D. Suivi de la mise en application de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et renforcement des bases factuelles de l'élaboration des politiques**

65. Le Groupe de travail permanent a examiné en petits groupes de discussion la possibilité d'élaborer un cadre de suivi quantitatif pour le cinquième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

66. Les membres du Groupe de travail ont souligné qu'un outil de suivi quantitatif était nécessaire pour évaluer l'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le

vieillessement au niveau national. La nécessité de définir des indicateurs et de collecter les données suivant une approche structurée a été soulignée. Le Groupe de travail a également débattu du rôle de l'indice du vieillissement actif dans ce contexte.

67. La possibilité de créer un groupe de travail a été examinée et le Portugal s'est porté volontaire pour piloter cette initiative.

68. Le Groupe de travail a invité le Bureau et le secrétariat à continuer d'examiner la possibilité de créer un groupe de travail sur un cadre de suivi quantitatif et à tenir le Groupe de travail informé de la progression de sa réflexion.

### **1. Données relatives au vieillissement ventilées par âge**

69. Le Groupe de travail a été informé des efforts en cours à l'échelle internationale en ce qui concerne la production de données relatives au vieillissement ventilées par âge.

70. Eurostat a rendu compte des travaux de l'équipe de travail de la Commission sur les statistiques relatives aux soins de longue durée et du lancement de la Stratégie européenne en matière de soins. L'équipe de travail examinera la disponibilité, la qualité et la couverture des statistiques relatives aux soins de longue durée et se penchera sur des problèmes méthodologiques tels que la définition des soins de longue durée, la mesure du nombre de personnes ayant besoin de soins de longue durée et l'estimation des sommes consacrées au financement des soins de longue durée.

### **2. Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations**

71. Le Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute (NIDI) a fait le point sur le Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations et mis en évidence les caractéristiques de l'enquête sur la situation des hommes et des femmes au fil des générations qui sont susceptibles d'éclairer les politiques relatives au vieillissement. Il s'agit notamment de la taille des échantillons permettant d'étudier les minorités numériques et la ventilation des données, des questionnaires pluridisciplinaires couvrant un large éventail de thématiques sociales et d'un échantillon représentatif permettant de se faire une idée de l'évolution des inégalités entre les femmes et les hommes et des causes et des conséquences des échanges entre les générations. Au cours du débat, la République de Moldova a commenté la pertinence des données de l'enquête pour la sensibilisation et l'élaboration de politiques orientées vers les familles et souligné la nécessité d'apporter des réponses stratégiques globales basées sur des données factuelles.

72. Le secrétariat a indiqué que la CEE avait accueilli la quatrième réunion technique du Groupe de Titchfield pour l'étude des statistiques du vieillissement et des données ventilées par âge en septembre 2023, laquelle avait permis des échanges concernant les activités respectives. Il a suggéré que le Groupe de Titchfield pourrait être invité à rendre compte des résultats de ses travaux en 2024.

73. La Division de statistique de la CEE a indiqué que les statistiques relatives au vieillissement seraient examinées en 2024 comme thème d'un examen approfondi ou d'un séminaire dans le cadre de la Conférence des statisticiens européens (CSE). Le dernier examen approfondi des statistiques relatives au vieillissement a été réalisé par la CSE en 2012. Il a conduit à la mise sur pied d'une équipe spéciale et à la publication de Recommandations relatives aux statistiques du vieillissement en 2016.

### **3. Base de données sur les politiques relatives au vieillissement**

74. Le secrétariat a rendu compte de l'état d'avancement de la base de données CEE des politiques relatives au vieillissement et présenté les grandes lignes des projets prévus avant l'éventuel lancement de la base de données en octobre 2024.

75. Le secrétariat a décrit en détail les contours des bases de données existantes, l'élaboration d'un cadre de codage des thèmes et instruments stratégiques et un modèle pour l'établissement de résumés des stratégies, et le codage des rapports concernant le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement 20 ans après, qui ont permis de dégager environ 2 500 stratégies et actions concrètes.

76. Au cours du débat, plusieurs pays ont mis en évidence le potentiel considérable que la base de données offrait pour améliorer les stratégies nationales. AGE Platform Europe a proposé d'ajouter à la base des thèmes tels que la transformation numérique et les migrations et d'envisager d'inclure les stratégies régionales. BAGSO a proposé d'inclure une fonction de traduction automatisée afin de rendre la base de données plus accessible.

77. Le Groupe de travail a invité le secrétariat à communiquer aux coordonnateurs nationaux sur la question du vieillissement la liste des stratégies codée à partir des rapports concernant le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement 20 ans après pour qu'ils puissent l'examiner et ajouter les informations manquantes et les liens vers les sources documentaires lorsqu'ils sont disponibles. Le Groupe de travail a également invité le secrétariat à solliciter des informations actualisées sur les stratégies en 2024 afin de pouvoir les intégrer à la base de données.

78. Le Groupe de travail a approuvé le rapport sur l'exécution du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement en 2023, publié sous la cote ECE/WG.1/2023/4.

### **VIII. Évaluation de la Phase III du projet du Fonds consacré au vieillissement**

79. Le secrétariat a informé le Groupe de travail permanent des résultats de l'évaluation du projet intitulé « Améliorer les capacités des États membres de la CEE s'agissant d'élaborer des stratégies basées sur des données factuelles dans le but de répondre aux engagements pris au titre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de la Déclaration ministérielle de Lisbonne de 2017 : Phase III du projet du Fonds relatif au vieillissement » (ECE/WG.1/2023/INF.2). Il a également présenté les suites qu'il a été proposé de donner aux recommandations contenues dans l'évaluation.

80. L'Allemagne a accueilli avec satisfaction l'élaboration d'un mandat pour les coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement proposée dans le cadre de l'évaluation, car un tel mandat permettrait de clarifier les attentes relatives aux responsabilités des coordonnateurs nationaux.

81. Le Groupe de travail a approuvé toutes les activités proposées en application des recommandations formulées lors de l'évaluation.

### **IX. Actualisation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement**

82. À la suite de la décision prise par le Groupe de travail à sa quinzième réunion de créer une équipe spéciale composée de membres du Groupe et de représentants de la société civile et du milieu de la recherche, chargée de suivre l'application du paragraphe 47 de la Déclaration ministérielle de Rome, le Bureau a poursuivi l'examen des modalités de la création d'une telle équipe spéciale et de la détermination d'objectifs intermédiaires provisoires pour ses travaux à sa quinzième réunion, en avril 2023. Le Bureau a demandé à la vice-présidence du Groupe de travail (Allemagne) de présider l'équipe spéciale et d'élaborer son mandat. L'Autriche, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, l'Italie, le Portugal, la Serbie, la Slovénie et la Tchéquie ont rejoint l'équipe spéciale, qui a été créée dans le courant de l'été 2023. La société civile et le milieu de la recherche sont représentés au sein de l'équipe spéciale par leurs représentants respectifs au Bureau du Groupe de travail.

83. Le Président de l'équipe spéciale a informé le Groupe de travail sur les activités de l'équipe spéciale et présenté les modalités proposées pour l'actualisation de la Stratégie régionale d'exécution. Les membres du Groupe de travail ont examiné le mandat de l'équipe spéciale et les modalités de l'approche participative proposée par l'équipe spéciale.

84. Il ressort de la présentation faite par le Président de l'équipe spéciale que l'organisation d'un processus de mobilisation des parties prenantes à l'échelle nationale

fondé sur une approche participative constitue l'un des principaux aspects de l'élaboration d'une nouvelle stratégie régionale d'exécution d'ici à novembre 2026. Ce processus, qui a pour but d'associer les États membres, la société civile et le milieu de la recherche, sera coordonné par l'équipe spéciale et dirigé par les coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement.

85. Plusieurs membres du Groupe de travail ont souligné que l'élaboration d'une nouvelle stratégie régionale d'exécution était un processus politique et qu'il serait par conséquent important de mobiliser un large soutien, notamment de la part de la société civile et des partenaires sociaux.

86. Le Président de l'équipe spéciale a remercié les membres de l'équipe, les représentants du milieu de la recherche et de la société civile au Bureau et le secrétariat pour leur concours au cours des derniers mois.

87. Le Groupe de travail a approuvé le mandat et les modalités proposées qui avaient été présentées par l'équipe spéciale, contenus respectivement dans les documents ECE/WG.1/2023/INF.3 et ECE/WG.1/2023/INF.4).

## **X. Programme de travail pour 2024 et aperçu des éléments clefs du programme de travail pour 2025**

88. Le Président a invité le Groupe de travail à adopter le projet de programme de travail de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population pour 2024 et à le recommander au Comité exécutif de la CEE pour approbation.

89. Conformément à la procédure d'examen séquentiel, le Groupe de travail permanent a été invité à examiner l'aperçu des éléments clefs du programme de travail de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population pour 2025 (ECE/WG.1/2023/INF.5) et à formuler, au besoin, des recommandations sur ces éléments.

90. Le Groupe de travail a adopté le projet de programme de travail de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population pour 2024 (ECE/WG.1/2023/5) et l'a recommandé au Comité exécutif pour approbation.

## **XI. Financement du programme de travail**

91. Le secrétariat a rendu compte du financement du programme de travail, notamment des allocations budgétaires des contributions reçues, et a fourni des informations concernant la Phase IV du projet du Fonds relatif au vieillissement qui vise à financer l'exécution du programme de travail en 2024 et 2025.

92. Le secrétariat a remercié l'Allemagne, l'Autriche, l'Estonie, la Norvège, le Portugal et la Suisse de leurs contributions financières au fonds consacré au vieillissement créé pour financer les activités inscrites au programme de travail entre 2020 et 2023. Les fonds excédentaires seront utilisés pour financer l'exécution du programme de travail en 2024 et 2025. Le secrétariat a exprimé sa gratitude à l'Allemagne, à l'Autriche, à l'Estonie et à AARP pour leurs annonces de contributions au financement de la phase IV du projet du Fonds consacré au vieillissement à l'appui de l'exécution du nouveau programme de travail en 2024 et 2025.

93. Le secrétariat a également remercié les membres du Groupe de travail pour leurs contributions matérielles, à savoir l'Allemagne pour les traductions des notes d'orientation et la Türkiye pour l'organisation de la quinzième réunion du Bureau à Istanbul en avril 2023.

94. Le secrétariat a également remercié l'Allemagne, l'Autriche et l'Estonie pour les contributions financières distinctes qu'elles ont versées au projet de base de données des politiques relatives au vieillissement.

95. Le Président a invité les membres du Groupe de travail à annoncer des contributions, financières ou matérielles, à l'exécution de son nouveau programme de travail pluriannuel pour 2023-2027.

## **XII. Questions diverses et résumé des décisions**

96. Avec le concours du secrétariat, le Président a fait la synthèse des décisions prises par le Groupe de travail à sa seizième réunion.

97. Le Président a fait savoir aux participants que la dix-septième réunion du Groupe de travail permanent sur le vieillissement se tiendrait à Genève du 20 au 22 novembre 2024.

98. Le Président a informé les participants que la date de la seizième réunion du Bureau avait été provisoirement fixée aux 22 et 23 avril 2024 et que le lieu restait à confirmer.

99. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat de distribuer les décisions prises à tous ses membres qui n'étaient pas présents à la réunion ainsi qu'aux missions permanentes des États membres à Genève pour approbation.

## **XIII. Dialogue approfondi**

100. Le Président a ouvert la troisième journée de la réunion et introduit le dialogue approfondi, consacré à la lutte contre les inégalités dans le contexte du vieillissement, notant que l'objectif du débat était d'examiner les différentes répercussions stratégiques de ces tendances et de dégager des possibilités stratégiques concrètes en vue de prévenir ou d'atténuer les inégalités sociales dont pâtissaient les personnes âgées. Les participants ont été scindés en deux groupes de discussion séparés. Le premier a centré son attention sur les tendances présentes et à venir concernant les inégalités entre personnes âgées et sur les réponses stratégiques possibles, et le second s'est intéressé plus particulièrement aux réponses stratégiques permettant de prévenir et d'atténuer les inégalités liées au vieillissement.

101. Le secrétariat a présenté un bref aperçu des tendances présentes et à venir concernant les inégalités entre personnes âgées dans la région. Cet exposé a été suivi d'une présentation du projet « Mid-life-MOT » par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. La Tchéquie a ensuite présenté le Plan d'action pour la mise en œuvre du cadre stratégique relatif à la préparation à une société vieillissante pour 2023-2026. AARP a évoqué le défi représenté par le vieillissement en bonne santé et équitable dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. L'OIT a présenté un exposé sur les moyens de surmonter les inégalités liées au grand âge par la création de conditions de travail décentes pour tous.

102. Le second groupe de discussion a assisté à des présentations des réponses et initiatives stratégiques permettant de prévenir et d'atténuer les inégalités liées au grand âge. La Slovaquie a décrit son système national de pension parentale. L'Agence Wallonne de la Santé, de la protection sociale, du handicap et des familles a présenté le Plan de cohésion sociale de Wallonie (Belgique). Le Portugal a fourni des informations concernant le Plan d'action national pour le vieillissement actif et en bonne santé pour 2023-2026. Turbota Pro litnih v Ukraini (Ukraine) a décrit le soutien dont bénéficiaient les personnes âgées de 70 ans et plus vivant dans la zone de conflit en Ukraine. La Croix-Rouge serbe a fourni des informations sur les soins de longue durée apportés aux personnes âgées et plus particulièrement aux personnes âgées handicapées dans les Balkans occidentaux.

103. Au cours du débat, la Serbie a rappelé l'importance du rôle du secteur privé dans la lutte contre l'âgisme, soulignant, en particulier, le rôle des employeurs, des salariés et des syndicats dans la mise en valeur des personnes âgées au travail. Le Centre européen a souligné que le recul de l'âge de la retraite était un problème complexe et que l'allongement de la durée de la vie active et le développement de l'apprentissage au cours de la vie risquaient également de creuser les inégalités. La Lituanie a commenté le projet de pays financé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui a pour objectif de créer des conditions plus favorables aux personnes âgées et de favoriser leur participation à la vie publique et politique, à la prise de décisions et aux mécanismes de coopération institutionnels. L'Italie a encouragé les employeurs et les syndicats à collaborer davantage. La Türkiye a souligné combien il importait de s'attaquer aux inégalités et expliqué comment la pandémie, les catastrophes naturelles, les changements climatiques, l'évolution de la technologie, la hausse de l'inflation et la discrimination liée à l'âge pouvaient contribuer à aggraver les inégalités. Elle a également souligné la forte action qu'elle menait en vue de

favoriser la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement, l'objectif étant d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées. La Norvège a montré comment la couverture universelle des soins de longue durée lui avait permis de réduire les inégalités dont pâtissent les personnes âgées dans le domaine de la santé.

#### **XIV. Conclusions et clôture de la réunion**

104. Le Président a remercié les orateurs et les participants et prononcé la clôture de la réunion.

## Annexe I

### Décisions prises par le Groupe de travail permanent sur le vieillissement à sa seizième réunion

- Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour de sa réunion.
- Le Groupe de travail a confirmé la désignation de Nuno Marques, représentant du Portugal, comme membre du Bureau.
- Le Groupe de travail a adopté son programme de travail proposé pour 2023-2027 (ECE/WG.1/2023/INF.1).
- Le Groupe de travail a décidé d'organiser une manifestation parallèle à l'occasion de la session de 2024 du Forum régional pour le développement durable de la région de la CEE, avec pour thème la négligence dont sont victimes des personnes âgées, dans le contexte des ODD 1 et 16.
- Le Groupe de travail a décidé que la note d'orientation n° 29 et la discussion en ligne sur les politiques à mener, de juin 2024, auraient pour thème la santé physique et mentale des personnes âgées.
- Le Groupe de travail a décidé que la discussion en ligne sur les politiques à mener de septembre 2024 aurait pour thème la coordination des stratégies relatives au vieillissement entre toutes les structures de l'État.
- Le Groupe de travail a décidé que le dialogue approfondi organisé à sa dix-septième réunion aurait pour thème l'élaboration de politiques fondées sur des données d'observation.
- Afin de promouvoir l'apprentissage entre pairs, le Groupe de travail a invité le secrétariat à se mettre en rapport avec les États membres qui avaient déjà appliqué cette méthode d'apprentissage afin de recueillir leur retour d'expérience. Il lui a également demandé d'établir des lignes directrices concernant le format des activités d'apprentissage entre pairs et de réaliser une enquête afin de déterminer les thèmes prioritaires et l'intérêt concret suscité par l'organisation d'une telle activité.
- Le Groupe de travail a invité le secrétariat à communiquer aux coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement la liste codée des stratégies établie à partir des rapports concernant la Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement 20 ans après afin qu'ils puissent l'examiner et fournir les données manquantes à inclure dans la base de données CEE des politiques relatives au vieillissement.
- Le Groupe de travail a invité le secrétariat à solliciter les informations actualisées sur les stratégies en 2024 afin de les inclure dans la base de données CEE des politiques relatives au vieillissement.
- Le Groupe de travail a invité le Bureau et le secrétariat à examiner plus avant la possibilité de créer un groupe de travail sur un cadre de suivi quantitatif de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.
- Le Groupe de travail a approuvé le rapport sur l'exécution de son programme de travail en 2023 (ECE/WG.1/2023/4).
- Le Groupe de travail a approuvé les activités qu'il avait été proposé de mener pour donner suite aux recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation.
- Le Groupe de travail a approuvé le mandat de l'équipe spéciale chargée de suivre l'application du paragraphe 47 de la Déclaration ministérielle de Rome (ECE/WG.1/2023/INF.3).
- Le Groupe de travail a approuvé les modalités proposées pour actualiser la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (ECE/WG.1/2023/INF.4).

- Le Groupe de travail a adopté le projet de programme de travail de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population pour 2024 (ECE/WG.1/2023/5) et l'a recommandé au Comité exécutif de la CEE pour approbation.
- Le Groupe de travail a demandé au secrétariat de distribuer les décisions prises à sa réunion à tous les membres du Groupe de travail ainsi qu'aux missions permanentes des États membres à Genève pour approbation.

## Annexe II

### Programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement pour 2023-2027

#### I. Introduction

1. En 2017, la Conférence ministérielle de Rome sur le vieillissement, de la CEE, a confirmé le Groupe de travail sur le vieillissement dans son mandat et promis de l'appuyer dans ses activités. Le programme de travail pour 2023-2027 prévoit la poursuite de l'exécution de certains éléments et l'ajout de nouveaux éléments des activités du Groupe de travail, dans le prolongement des principaux objectifs de la Déclaration ministérielle de Rome de 2022 et en conformité avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'exécution contribue à la mise en œuvre du Programme 2030 et en particulier des ODD 1, 3, 4, 5, 8, 10, 16 et 17, lesquels établissent les liens les plus étroits entre les grandes priorités décidées dans le cadre de la Déclaration ministérielle de Rome de 2022 et les ODD.

2. Le nouveau programme de travail s'appuie sur les activités principales qui ont, au cours des cycles précédents, montré leur utilité dans la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'exécution, à savoir les notes d'information, les feuilles de route pour la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement, les séminaires, les ateliers de renforcement des capacités et le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'exécution. Ces activités seront poursuivies et adaptées en fonction de l'évolution des sociétés. Elles seront complétées par de nouveaux éléments de programme tels que le développement de la base de données CEE sur les politiques relatives au vieillissement, dont le Groupe de travail a décidé la création à sa quinzième réunion, en 2022.

3. Afin d'offrir des possibilités d'échange des données d'expérience concernant la mise en œuvre des stratégies nationales sur le vieillissement, l'établissement de réseaux et la collaboration intersectorielle pour promouvoir les politiques relatives au vieillissement, en particulier pour relier le vieillissement aux ODD, le Groupe de travail sur le vieillissement continuera, lors de ses réunions annuelles, à consacrer du temps aux présentations de pays, aux séances de groupes de discussion et aux dialogues approfondis concernant les politiques à mener. Le secrétariat entretiendra une communication et des échanges réguliers sur les activités internationales et la coordination interinstitutions des activités relatives au vieillissement à travers des mécanismes tels que le Groupe interorganisations chargé de la question du vieillissement.

#### II. Éléments proposés pour le programme de travail

4. Le programme de travail pour 2023-2027 comporte six grands domaines d'activité : a) sensibilisation à la question du vieillissement et à ses répercussions sur le développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe et création de synergies avec les actions stratégiques connexes ; b) coopération internationale et échange de données d'expérience et de connaissances ; c) lignes directrices et orientations recommandées, services consultatifs et renforcement des capacités ; d) suivi de la mise en application de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et renforcement des bases factuelles de l'élaboration des politiques ; e) préparation du cinquième cycle d'examen et d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'exécution ; f) actualisation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

5. Les activités proposées sont alignées sur le programme de travail de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population pour

2023 (ECE/WG.1/2022/5), approuvé par le Comité exécutif de la CEE, et sur les éléments clefs du programme de travail de la composante Population pour 2024 (ECE/WG.1/2022/INF).

## **A. Sensibilisation à la question du vieillissement et à ses répercussions pour le développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe et création de synergies avec les actions stratégiques connexes**

6. Le Groupe de travail continuera, avec l'appui du secrétariat, à sensibiliser à la question du vieillissement des individus et de la population et à ses répercussions sur le développement durable, notamment par des études et par la diffusion de connaissances, et à promouvoir la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie nationale d'exécution et des buts et objectifs de la Déclaration ministérielle de Rome.

7. Le Groupe de travail, le Bureau et le secrétariat continueront à s'employer à créer des synergies avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement actif et en bonne santé et les actions internationales et régionales, notamment en s'adaptant à la dynamique démographique selon un cadre basé sur les droits de l'homme, et en favorisant l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres. Cet objectif peut être atteint en veillant à ce que les activités proposées dans le présent programme de travail soient réalisées en favorisant une collaboration plus étroite avec les différentes parties prenantes telles que les institutions des Nations Unies, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'International Social Security Association (ISSA), des organisations internationales comme la Commission européenne, le milieu universitaire et la société civile.

8. Avec l'appui du secrétariat, le Groupe de travail participera à des réunions-débats ou organisera des manifestations parallèles lors des grandes manifestations nationales, régionales et internationales dans le but de sensibiliser à la nécessité de s'adapter au vieillissement de la population, de répondre aux besoins des personnes âgées et de respecter leurs droits humains, par exemple lors de la session annuelle du Forum régional pour le développement durable et lors des réunions annuelles du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, des conférences régionales régulières sur la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) (2023), du Programme d'action de Beijing (2024), du Sommet de l'avenir (2024) et du Sommet social mondial (2025).

## **B. Coopération internationale et échange de données d'expérience et de connaissances**

### **i) Notes d'information et exemples de bonnes pratiques**

9. Les notes d'information restent un élément important du nouveau programme de travail. Elles permettent de disposer de conseils d'ordre général basés sur des éléments d'information concernant des aspects spécifiques du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'exécution, et offrent des exemples de bonnes pratiques tirés de toute la région. Le secrétariat de la CEE établira au moins une note d'information chaque année en étroite collaboration avec le Groupe de travail sur un thème que ce dernier fixera lors de ses sessions annuelles. Les États membres de la CEE sont invités à traduire les notes d'information dans leur langue nationale afin d'en faire connaître les idées et de les rendre accessibles à un large éventail de parties prenantes. Pour améliorer la communication, chaque note d'information sera publiée en même temps qu'un résumé exposant les messages clefs contenus dans la note d'orientation et d'un lancement officiel en ligne.

### **ii) Dialogue approfondi pendant la réunion annuelle**

10. Des débats consacrés à des thématiques spécifiques ou des cours magistraux traitant des difficultés générales et des réponses apportées par les États membres seront organisés

pendant les réunions annuelles du Groupe de travail afin de faciliter le dialogue approfondi et l'apprentissage entre pairs. Les thèmes de ces débats seront décidés par le Groupe de travail.

**iii) Discussions en ligne entre les réunions annuelles concernant les politiques à mener**

11. Avec l'appui du secrétariat, le Groupe de travail organisera des discussions en ligne entre ses réunions annuelles afin de promouvoir le dialogue et l'échange de bonnes pratiques entre un large éventail de parties prenantes sur des objectifs spécifiques de la Déclaration ministérielle de Rome de 2022 et de la déclaration commune de la société civile et des chercheurs.

**iv) Apprentissage entre pairs**

12. Pour améliorer l'apprentissage entre pairs, le secrétariat pourrait faciliter l'organisation de visites de pays entre États membres intéressés. De telles visites pourraient offrir aux membres du Groupe de travail l'occasion de prendre connaissance de projets ou d'approches spécifiques adoptés par un État membre et d'échanger des données d'expérience sur la façon de résoudre efficacement un problème stratégique particulier. L'organisation de telles visites de pays serait laissée à la discrétion des pays hôtes et les visites pourraient être organisées en présentiel ou en ligne.

**C. Lignes directrices et orientations recommandées, services consultatifs et renforcement des capacités**

**i) Renforcement des capacités nécessaires à la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement**

13. Se fondant sur les Lignes directrices de la CEE concernant la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement, publiées en 2021, le Groupe de travail continuera à élaborer des outils pratiques afin de faciliter l'application des Lignes directrices en coopération avec les experts des organisations internationales, des institutions des Nations Unies, du milieu universitaire et des organisations de la société civile. Ces outils pourraient comprendre des cours en ligne, des nouvelles méthodes, des webinaires et des ateliers de formation.

**ii) Feuilles de route pour la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement et examen des politiques nationales relatives au vieillissement**

14. Les feuilles de route sont élaborées à la demande des États membres conformément au mandat général du projet que le Groupe de travail a approuvé à sa sixième réunion en 2013. Pour la période 2023-2027, les recommandations concernant les feuilles de route seront alignées sur les Lignes directrices concernant la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement. Pour qu'un projet soit engagé, les États membres intéressés sont invités à adresser leur demande par écrit au secrétariat.

15. Des missions sur le terrain et d'autres activités d'évaluation et de suivi de l'exécution des projets pourront être menées à la demande des États membres.

**iii) Ateliers nationaux et sous-régionaux**

16. La région de la CEE se caractérise par de profondes différences entre les pays s'agissant du stade de vieillissement de la population et de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'exécution. Le Programme de travail pourrait donner la priorité à l'organisation d'ateliers nationaux et sous-régionaux centrés sur les difficultés spécifiques liées à la mise en œuvre des objectifs fixés dans la Déclaration ministérielle de Rome. Les membres du Groupe de travail sont censés contribuer à ces ateliers au même titre que les organisations internationales et le secrétariat.

**iv) Élaboration de nouvelles lignes directrices générales**

17. Le Groupe de travail examinera peut-être la possibilité d'élaborer de nouvelles lignes directrices générales complètes sur une nouvelle problématique précise (par exemple la prise en compte de l'âge et l'adaptation à l'âge dans la préparation aux situations d'urgence et aux catastrophes, les interventions face à ces situations et le redressement consécutif à ces événements, et l'exploitation des enseignements tirés de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)).

**D. Suivi de la mise en application de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et renforcement des bases factuelles de l'élaboration des politiques**

18. Le suivi de l'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et le renforcement de la base d'information destinée à alimenter des décisions adaptées à chaque âge et à chaque sexe demeurent des composantes essentielles du programme de travail du Groupe de travail pour 2023-2027. Leur but est 1) d'alimenter l'évaluation en cours des politiques visant à améliorer la qualité de la vie des femmes et des hommes âgés et 2) d'associer les principaux partenaires à l'élaboration et à l'exécution de politiques et de programmes susceptibles d'améliorer les conditions de vieillissement de chacun et de préserver le lien entre viabilité financière et viabilité sociale des systèmes de protection du public dans la région de la CEE.

**i) Renforcer la base d'information par des données relatives au vieillissement ventilées par âge**

19. Avec l'appui du secrétariat de la CEE, le Groupe de travail élaborera un ensemble d'indicateurs avec pour but de faciliter le suivi quantitatif des progrès réalisés dans l'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de la Déclaration ministérielle adoptée à Rome en 2022 aux niveaux régional et national, en développant les indicateurs utilisés aux fins du calcul de l'Indice du vieillissement actif (IVA) lors des précédents cycles d'examen et d'évaluation de l'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Ce travail permettra de couvrir tous les aspects de la Déclaration ministérielle de Rome, notamment les soins de longue durée et la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement. Un recensement des efforts déployés dans ce domaine, notamment sous l'impulsion du Groupe de Titchfield, de l'Organisation mondiale de la Santé et de la Commission européenne, visera à prendre pleinement en compte les évolutions en cours. Le Groupe de travail continuera à promouvoir l'IVA comme outil pérenne permettant de mesurer le potentiel inexploité des personnes âgées et leur possibilité de vieillir de façon active et en bonne santé dans tous les pays et d'explorer la possibilité d'actualiser et réviser l'IVA.

20. Le Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations demeure un maillon essentiel de la collecte de données et des activités de recherche dans les travaux de la CEE relatifs aux questions démographiques. Le Groupe de travail continuera à promouvoir le Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations, considéré comme étant une source importante de données relatives aux genres et aux relations intergénérationnelles pour l'élaboration de politiques et le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution et de la Déclaration ministérielle.

**vii) Base de données CEE des politiques relatives au vieillissement**

21. Avec l'appui du secrétariat, le Groupe de travail élaborera la base de données CEE des politiques relatives au vieillissement, dont le but sera d'éclairer l'élaboration et le suivi des politiques en offrant un accès facilité à une base interrogeable présentant les politiques relatives au vieillissement dans les pays de la région de la CEE. La base de données permettra un suivi qualitatif constant qui contribuera au cinquième cycle d'examen et d'évaluation en 2026 et 2027. Afin de tenir la base de données à jour, les membres du Groupe de travail

seront invités chaque année à informer le secrétariat des nouvelles politiques et des nouvelles lois adoptées.

### **E. Préparation du cinquième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de la Stratégie régionale d'exécution**

22. Pour achever dans les temps et avec succès le cinquième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale d'exécution en 2027, les travaux préparatoires pourront être lancés à la dix-septième réunion du Groupe de travail en 2024, notamment par l'adoption du calendrier pour l'établissement et la soumission des rapports, l'élaboration de la synthèse de ces rapports et la présentation d'un aperçu des lignes directrices relatives à l'établissement de rapports par les pays.

23. Comme lors des cycles précédents, le Groupe de travail et le Bureau feront office de comité préparatoire de la Conférence. La sixième Conférence ministérielle sur le vieillissement aura lieu en 2027 et conclura le cinquième cycle d'examen et d'évaluation.

24. Les préparatifs de la sixième Conférence ministérielle sur le vieillissement commenceront avec la décision que la Commission du développement social prendra à sa soixante-troisième session, en 2025, concernant le cinquième cycle d'examen et d'évaluation. Les États membres de la CEE seront invités à examiner la possibilité d'accueillir la Conférence ministérielle de 2027 sur le vieillissement. Le pays d'accueil potentiel sera invité à préparer une note d'information pour la sixième Conférence ministérielle, qui sera examinée par le Groupe de travail sur le vieillissement à sa dix-huitième réunion en 2025.

### **F. Actualisation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement**

25. Selon le paragraphe 47 de la Déclaration ministérielle de Rome, le Groupe de travail est chargé d'actualiser la Stratégie régionale d'exécution et d'étudier la possibilité d'actualiser le Plan d'action international afin d'adapter les politiques relatives au vieillissement aux transformations économiques, sociales et numériques et de relever les nouveaux défis.

26. À sa quinzième réunion, en 2022, le Groupe de travail a décidé de créer une équipe spéciale chargée de suivre l'application du paragraphe 47 de la Déclaration ministérielle de Rome, composés de représentants des États membres, du milieu universitaire et de la recherche et de la société civile, afin d'élaborer les modalités proposées pour l'actualisation de la Stratégie régionale d'exécution et le guide pour l'élaboration d'une stratégie régionale actualisée d'ici à 2027. L'équipe rendra compte annuellement de ses travaux au Groupe de travail.

## **III. Financement du programme de travail**

27. Le mandat initial du Groupe de travail (ECE/EX/2008/L.11) et les dernières modifications qui y ont été apportées disposaient que le Groupe de travail se réunirait une fois par an et que son service serait assuré par le secrétariat de la CEE, sans qu'il soit nécessaire de prévoir de ressources additionnelles (pour la version la plus récente du mandat, voir le document ECE/EX/2019/L.1, annexe).

28. Le Groupe de la population de la Division de la statistique de la CEE est responsable des travaux sur le vieillissement. Il assure en particulier le service des réunions du Groupe de travail et de son Bureau. Deux postes d'administrateurs et un poste d'agent des services généraux sont inscrits au budget ordinaire du Groupe, ce qui limite le champ d'activités dans le programme de travail proposé. Dans le même temps, les États membres de la CEE ont décidé de constituer un fonds de contributions volontaires pour appuyer les activités de renforcement des capacités dans le domaine des politiques relatives au vieillissement,

améliorer la base d'information des politiques sur le vieillissement dans la région de la CEE et mettre en œuvre et suivre plus efficacement la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

29. Les activités et les résultats prévus pour le cinquième cycle d'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement nécessiteront de mobiliser des ressources extrabudgétaires afin de financer les frais de voyage des experts et autres participants aux réunions venant de pays à revenus faibles ou intermédiaires.

30. Dans le prolongement de la Déclaration ministérielle de Rome de 2022, les membres du Groupe de travail sont invités à s'engager à contribuer financièrement et en nature à l'exécution du programme de travail pour 2023-2027.

---